

B61 CHEMINS DE FER

B61K AUTRES ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES POUR CHEMIN DE FER (freins emmagasinant de l'énergie B61H; protection de la voie contre les agents atmosphériques E01B; nettoyage des rails, chasse-neige E01H)

Schéma général

ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES RELATIFS A LA VOIE

Mouillage ou graissage;
auscultation; arrêteurs, freinage de
voie; autres équipements 3/00; 9/00;
7/00; 13/00

ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES RELATIFS AUX VÉHICULES

Transfert ou accrochage en marche;
gabarit de chargement; mise sur rail
des wagons 1/00; 9/00;
5/00

Mouillage et graissage des roues;
détecteur d'échauffement ou des
qualités de roulements 3/00; 9/00
Maintenance pour locomotives 11/00
Autres équipements 13/00

1/00 Transfert des voyageurs, objets ou marchandises à, ou à partir, des trains en mouvement; Décrochage ou accrochage des véhicules de, ou à, des trains en mouvement

1/02 . Transfert d'objets à et à partir des trains en mouvement, p.ex. dispositifs pour attraper les sacs postaux

3/00 Mouillage ou graissage des rails ou des boudins de roues

3/02 . Dispositifs à cet effet combinés avec les véhicules

5/00 Dispositifs pour placer les véhicules sur la voie; Déraileurs; Soulèvement ou abaissement des essieux ou des roues des véhicules ferroviaires (dispositifs de levage B66)

5/02 . Dispositifs fixés sur les véhicules; Plaques tournantes incorporées aux véhicules

5/04 . Dispositifs fixés à la voie

5/06 . . Dispositifs déraileurs ou de remise sur les rails

7/00 Dispositifs d'arrêt fixés à la voie; Freins de voie ou dispositifs ralentisseurs fixés à la voie; Terminaisons ensablées ou similaires de la voie (sabots, cales, taquets d'arrêt B61H; mécanismes de fonctionnement des taquets d'arrêt montés sur la voie B61L)

7/02 . Freins de voie ou dispositifs ralentisseurs

7/04 . . avec action de serrage

7/06 . . . actionnés mécaniquement

7/08 . . . actionnés pneumatiquement ou hydrauliquement

7/10 . . électrodynamiques (sur véhicules B60L)

7/12 . . commandés électriquement

7/14 . Terminaisons ensablées ou similaires de la voie

7/16 . Arrêts complets de train

7/18 . . Heurtoirs

7/20 . . Arrêts complets de roues

7/22 . . Arrêts d'essieux

9/00 Gabarits de profils des véhicules ferroviaires; Détection ou indication de l'échauffement excessif des organes; Dispositifs sur les locomotives ou les wagons indiquant les sections défectueuses de la voie; Caractéristiques générales des véhicules d'auscultation de la voie

9/02 . Gabarits de profils, p.ex. gabarits de chargement

9/04 . Détecteurs pour indiquer l'échauffement excessif des paliers d'essieux et organes similaires, p.ex. conjugués au système de freinage pour actionner les freins dans le cas d'un défaut

9/06 . . par détection ou indications des radiations caloriques émanant des essieux échauffés

9/08 . Installations de mesure pour surveiller la voie (application des appareils ou dispositifs de mesure à la construction des voies E01B 35/00; techniques de mesure G01)

9/10 . . pour détecter les fissures dans les rails ou dans leurs soudures

9/12 . Mesure ou surveillance des jantes des roues (techniques de mesure G01)

11/00 Maintenance particulière aux locomotives, p.ex. remplissage ou vidange aux dépôts de l'eau, du sable ou autres matériaux (soulèvement ou abaissement des essieux ou des roues B61K 5/00; stations de remplissage des accumulateurs de vapeur ou d'air pour locomotives B61C 8/00; installations de fourniture d'eau ou de combustible sur les locomotives B61C 17/02; réapprovisionnement des locomotives en combustible solide B65G 67/18; lavage ou nettoyage des chaudières F28G)

11/02 . Colonnes de distribution d'eau pour locomotives

13/00 Autres dispositifs auxiliaires ou accessoires pour les chemins de fer (ceintures ou harnachements de sécurité A62B 35/00)

13/02 . Dispositifs d'aide au démarrage des wagons, amplifiant l'effort de traction de la barre d'attelage et le transmettant aux roues

13/04 . Dispositifs indicateurs pour voyageurs fixés sur les véhicules; Dispositifs de sécurité pour prévenir les accidents des voyageurs lorsque ceux-ci entrent dans les véhicules ou les quittent